

Formation Qualifiante en Alternance Niveau IV



Centre de Formation Continue et d'Apprentissage
Site de Pierrefonds

Eligible

au
CPF

Code RNCP : 13620

Titre Professionnel

Vendeuse/Vendeur Conseil en Magasin

EN CONTRAT OU PERIODE DE
PROFESSIONNALISATION



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL



Objectifs

Acquérir deux grandes compétences professionnelles :

- Vendre en magasin des produits et des prestations de services.
- Contribuer à l'animation et aux résultats d'un linéaire ou d'un point de vente.

Public

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation (CIF), du plan de formation de leur entreprise ou du Compte Personnel de Formation (CPF) et aux auditeurs libres.

Prérequis

Les candidats doivent :

- avoir un projet professionnel commerçant ou de reconversion dans le commerce validé,
- posséder un niveau 1ère Bac professionnel dans les métiers de la vente ou du commerce ou des services à la clientèle ou équivalent,
- ou un CAP/BEP validé ou un Titre professionnel de niveau V validé dans les métiers de la vente, ou de service à la clientèle validé ou équivalent,
- et avoir 3 à 6 mois d'expérience professionnelle dans le métier préparé.

Organisation

- Alternance
 - ✓ En centre de formation : 420 h soit 12 semaines
 - ✓ En entreprise : 560 h soit 16 semaines
- Pour les dates : Nous consulter

Formation Théorique

- Vendre en magasin des produits et des prestations de service
 - ✓ Mener un entretien de vente de produits et prestations de services en magasin
 - ✓ Valoriser son entreprise et sa connaissance de l'environnement professionnel pour adapter son discours aux besoins du client
 - ✓ Traiter les réclamations du client en prenant en compte les intérêts de son entreprise
- Contribuer à l'animation et aux résultats d'un linéaire ou d'un point de vente
 - ✓ Assurer la mise en rayon, le rangement et le réassort des produits dans l'espace de vente, conformément aux règles d'implantation
 - ✓ Valoriser les produits, notamment les promotions et nouveautés
 - ✓ Participer aux ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs de vente

Formation Pratique

- Accueillir, orienter, conseiller la clientèle
- Effectuer des actes de vente et de fidélisation
- Garantir la bonne tenue du rayon et la mise en place des produits
- Contribuer à l'animation commerciale en organisant les promotions
- Participer à l'atteinte des résultats économiques

Validation

- Titre professionnel Vendeur spécialisé en magasin de niveau IV délivré par le ministère du travail.
- Titre composé de 2 CCP (Certification de Compétences Professionnelles)
- Validités des composantes acquises pendant 5 ans

Statut & Rémunération

- L'alternant a un statut de salarié en contrat de professionnalisation.
- La rémunération en contrat de professionnalisation est fixée en fonction (sauf accord de branche plus favorable au salarié) :
 - ✓ de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC ou SMC*
 - ✓ du niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation

| | Moins de 21 ans | 21 ans et plus | 26 ans et plus |
|--|-----------------|----------------|--------------------------|
| Inférieur au bac professionnel | 55% du SMIC | 70 % du SMIC | 100% SMIC ou 85% du SMC* |
| Egal ou supérieur au bac professionnel, titre ou diplôme à finalité professionnelle | 65% du SMIC | 80% du SMC | 100% SMIC ou 85% du SMC* |

*Salaire Minimum Conventionnel

- A l'issue d'un contrat de professionnalisation à durée déterminée, aucune indemnité de fin de contrat n'est due.

Débouchés

- Vendeur(se) - Vendeur(se)-expert(e) - Vendeur(se)-conseil - Vendeur(se) technique - Conseiller de vente.

Nos coordonnées



Institut Charles Quentin, Centre de Formation Continue et d'Apprentissage
1, rue Sabatier - 60350 PIERREFONDS



Mail : cfca@charlesquentin.com Site : www.charlesquentin.com

Tél : 03-44-42-79-94 Fax : 03-44-42-44-85

N° Déclaration d'activité n° 22 60 00829 60 Préfecture de Picardie